



Des réformes « menées dans la précipitation » et « mal accompagnées » : les sénateurs taclent le quinquennat de Blanquer

Les sénateurs ont remis mercredi 23 février un rapport d'information qui fait l'inventaire des mesures prises pour l'école depuis cinq ans. L'heure des bilans a sonné, à moins de deux mois du premier tour de l'élection présidentielle. Ce mercredi, c'est le Sénat qui relève la copie de Jean-Michel Blanquer et fait l'inventaire des mesures prises pendant le quinquennat. Les trois sénateurs auteurs du rapport, Annick Billon (Vendée, Union centriste), Marie-Pierre Monier (Drôme, groupe socialiste, écologiste, républicain) et Max Brisson (Pyrénées-Atlantiques, LR), adressent un « peut mieux faire » au ministre de l'éducation nationale. « La mise en œuvre des réformes donne l'impression d'une politique publique menée dans la précipitation, à la mise en œuvre mal accompagnée. De nombreux objectifs n'ont pas été atteints conduisant à un sentiment de “naviguer à vue”, de “générations d'élèves cobayes” ou une déception pour le personnel enseignant », écrivent-ils.

La relation « très dégradée » entre les personnels de l'éducation et leur ministre fait partie des critiques les plus sévères adressées par les parlementaires. « Nous sommes passés d'une loi pour l'école de la confiance à un quinquennat marqué par la défiance », assèment-ils. Selon eux, la multiplication des injonctions a « bridé l'autonomie des établissements et la liberté pédagogique des enseignants ».

Écouter aussi

Jean-Michel Blanquer, un ministre affaibli

Le rapport pointe le malaise enseignant : un quart d'entre eux se demandent s'ils n'auraient pas mieux fait de choisir une autre voie professionnelle, selon un sondage réalisé pour le Sénat en janvier. Face à cela, leur revalorisation salariale, d'un budget global de 1,16 milliard d'euros en 2021-2022, à mettre au crédit de M. Blanquer, est « à poursuivre » pour les sénateurs. Mais ils notent « l'absence d'une politique sociale volontariste au sein du ministère de l'éducation nationale » et le « besoin de renforcer la formation continue des enseignants », alors que la nouvelle réforme de la formation initiale a « du mal à atteindre ses objectifs ».

Réforme du lycée « au milieu du gué »

Même la mesure phare du quinquennat, le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire pour favoriser l'égalité des chances, n'est pas exempte d'interrogations. Les premiers résultats sont « mitigés au regard des moyens importants consacrés » « le budget conséquent n'a pas permis une inversion franche des difficultés scolaires rencontrées par les élèves de REP et REP + ». Ils ont fait le calcul : le dédoublement et le plafonnement à 24 élèves par classes nécessitent 19 300 emplois, mais seuls 7000 ont été créés durant le quinquennat. Les réformes « ne doivent pas se faire au détriment des moyens de remplacement ou par des suppressions d'emploi », martèlent les parlementaires.

Bilan « en demi-teinte » aussi pour une réforme du lycée « au milieu du gué ». Les sénateurs constatent une diversification des parcours, mais des inégalités territoriales en matière d'accès aux enseignements de spécialité et aux heures dédiées à l'orientation. La prise en compte de la réforme par l'enseignement supérieur est par ailleurs « perfectible » Parcoursup et le nouveau bac « ont été conçus en silo et mise en œuvre de manière parallèle, alors qu'ils auraient dû être liés », notent les sénateurs.

Dans la catégorie « efforts à poursuivre », des « progrès » ont été accomplis sur l'inclusion, même si les sénateurs pointent la précarité du statut des AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap). Quant à l'abaissement de l'instruction obligatoire à trois ans, il s'agit avant tout d'une « réforme symbolique » puisque la quasi-totalité des enfants de trois ans étaient déjà scolarisés, mais « insuffisamment accompagnée » car « trop peu de modules de formation continue sont destinés aux enseignants exerçant en maternelle ».

Forts de ces analyses et alors que « l'avenir de l'école semble morose » pour l'opinion publique, les sénateurs émettent une série de recommandations générales – dont beaucoup ont trait à la formation des enseignants –... à destination du prochain ministre de l'éducation nationale.

Sylvie Lecherbonnier

